

2024-1378
2024-06-04

**FENBUTATINE OXYDE TECHNIQUE
POUR LA FABRICATION, LA PRÉPARATION OU LE
RECONDITIONNEMENT**

ACARICIDE

Poudre

No D'HOMOLOGATION : 18594 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS

Principe Actif: Oxyde de fenbutatine 98.4%

ATTENTION



POISON

DANGER : CORROSIF POUR LES YEUX

CONTENU NET : 90,72 kg

UPL AgroSolutions Canada Inc.
PO Box 12219

Research Triangle Park, NC 27709

Renseignements sur le produit 1-800-438-6071

MODE D'EMPLOI :

Ce produit doit être utilisé uniquement pour la fabrication d'un acaricide homologué en vertu de la LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES.

PRÉCAUTIONS:

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS

Peut irriter la peau et le système respiratoire et peut endommager les yeux. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter des lunettes protectrices, telles des lunettes de sécurité avec écrans latéraux, ou l'équivalent, pour manipuler le produit. Porter des vêtements de protection propres qui couvrent bien le corps. Ce produit est nocif lorsqu'il est ingéré. Ne pas contaminer les aliments pour les humains ou les animaux et l'eau. Éviter de respirer la poussière. Se laver minutieusement avec du savon

2024-1378
2024-06-04

et de l'eau après avoir manipulé ce produit et avant de manger ou fumer. Ce produit est toxique pour les poissons. Ne pas contaminer les lacs, étangs et cours d'eau.

PREMIERS SOINS:

En cas d'empoisonnement, appeler un médecin ou un centre anti-poison.

CONTACT AVEC LES YEUX:

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

CONTACT AVEC LA PEAU:

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

INGESTION:

Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

INHALATION:

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:

Un lavage gastrique pourrait engendrer des lésions aux muqueuses et est donc déconseillé. Des mesures pour traiter un choc circulatoire, une dépression respiratoire ou des convulsions pourraient être nécessaires.

Pour le Cas d'urgence Chimique: le déversement accidentel, la fuite, le feu, l'exposition ou l'accident, appeler CHEMTREC 1-800-424-9300.

ÉLIMINATION :

Les fabricants canadiens doivent éliminer les matières actives non utilisées et les contenants en respectant la réglementation municipale et provinciale. Pour plus de détails et pour des renseignements sur le nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial.

2024-1378

2024-06-04

ENTREPOSAGE:

Entreposer le produit dans son contenant d'origine. Entreposer dans un endroit sec et à l'écart des aliments pour les humains ou les animaux.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

UPL et le logo d'UPL sont des marques déposées d'une société du groupe UPL Corporation Limited.

© 2023 Société du groupe UPL Corporation Limited.